

Thérouanne

TRAVAUX

La rue de Clarques sera totalement refaite



Du côté des intervenants.



Les travaux débiteront à partir de l'intersection avec la Grand'rue...

"Les travaux de réfection de la rue de Clarques étaient prévus depuis 2007. Fin 2011, nous avons obtenu l'accord pour les crédits du conseil général concernant la rénovation de la chaussée", annonce le maire Alain Chevalier. Mercredi 25 avril, à la salle des fêtes, s'est tenue une réunion d'information à laquelle ont participé les élus, les riverains et les intervenants. En fait, la route départementale sera complètement refaite du carrefour de la Grand' Rue au bâtiment de la communauté de communes de la Morinie, sur une période allant du mois de mai au mois de septembre. Une déviation sera mise en place par le giratoire de Clarques et le Mont Saint-Martin (D.192) pendant ces cinq mois. Le power-point présenté par le cabinet Ingéo a montré une voirie et des trottoirs dégradés (certains possédaient encore un anneau qui servait à attacher les chevaux autrefois !), un réseau d'assainis-

sement des eaux pluviales insuffisant, une accessibilité aux commerces difficile et une absence de défense-incendie. La commune, maître d'ouvrage, assurera la réfection des trottoirs et des bordurations et l'assainissement pluvial (travaux réalisés par l'entreprise Ducrocq), la défense-incendie et la pose de nouveaux branchements d'eau pour chaque habitation (entreprise Noréade).

Pour sa part, le Département prendra à sa charge la nouvelle chaussée large de six mètres pour permettre le passage aisé des véhicules lourds et de ferme. Le parking (situé à droite en venant de la Grand'Rue) recevra un nouveau revêtement. Dans le cadre de l'insertion des travailleurs par l'emploi, une personne a été retenue par le PLIE (plan local insertion emploi) pour une durée de 240 heures. Les appels d'offre ont permis de choisir les entreprises et le planning de réalisation de ce chantier est établi. Le coût com-

plet de ces travaux s'élève à 300.000 euros, avec des subventions de l'Etat (7.500 euros), du conseil général (18.000 euros) et probablement du Fisac (fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) et du Feder (fonds européen de développement économique régional). "Nous n'en connaissons pas pour l'heure le montant définitif, mais nous l'espérons beaucoup", assure le premier magistrat. Reste

à charge de la commune pour le moment la somme de 100.000 euros.

Pendant la durée des travaux, les habitations seront toutes accessibles et les nuisances seront diminuées au maximum. A noter que cette année, la traditionnelle brocante du lundi de Pentecôte sera effectivement maintenue sauf dans cette RD 190.



... jusqu'au bâtiment de la communauté de communes de la Morinie.